

lueurs que laissaient suinter la claire-voie des nuages et la flamme rougeâtre qui, par intervalle, s'échappait avec de noirs tourbillons de la cheminée de l'*Abeille*; ce jour velouté et mystérieux qui enveloppait cette nature endormie, tout cela formait un ensemble plein de mélancolie et de grandeur. Mais, hélas! c'était la dernière jouissance poétique qui nous était réservée dans le cours de notre exploration.

Le lecteur a vu que l'*Abeille* n'avait pu franchir qu'à force de bras la vase qui encombre l'entrée du lac. Il eût été difficile et peut-être dangereux d'essayer d'en sortir par la même voie. Il fallut donc abandonner notre bâtiment comme ces navigateurs surpris par les glaces qui vont chercher sur la côte un refuge contre les danger de la mer. Nous descendîmes à terre, et nous nous rendîmes à pied au village de Chana. Là, nous nous arrangeâmes de notre mieux dans une grande barque, et nous nous abandonnâmes à l'impulsion du courant, auquel quatre vigoureux rameurs venaient en aide. Cette dernière partie du voyage, comme on le pense bien, fut moins poétique et moins confortable que la première, et nous nous comparions aux naufragés de la *Méduse*, abandonnant leur frégate échouée et s'exposant sur un frêle radeau à la fureur des flots. Néanmoins nous fîmes courageusement tête à l'adversité, nous couchâmes le soir à Loyette, et le lendemain matin nous étions de retour à Lyon, après un voyage fécond en émotions, qui nous avait fait découvrir des sites admirables, presque ignorés jusqu'à ce jour, et qu'on pourrait définir une course en bateau à vapeur au travers de la Suisse.

L'été prochain, un service sera organisé par les soins de M. Perret de Lyon à Pierre-Châtel; de Pierre-Châtel à Aix et à Seyssel: en un jour et demi, on se rendra dans ces deux villes en remontant le cours du Rhône, et en sept heures, on en reviendra. Mais je dois aux riverains un conseil qui est dans leur intérêt, c'est d'établir quelques hôtels un peu confortables aux points de relâche; c'est là un élément indispensable de succès pour une entreprise dont ils doivent recueillir tant d'avantages.

A. JOUVE.